

**Document d'aide pour attribuer la note de contrôle continu
en Économie Droit pour les baccalauréats professionnels suivants :**

Baccalauréat professionnel Accueil : Sous-épreuve E11

Baccalauréat professionnel Commerce : Sous-épreuve E12

Baccalauréat professionnel Gestion-Administration : Sous-épreuve E11

Baccalauréat professionnel Logistique : Sous-épreuve E11

Baccalauréat professionnel Métiers de la Sécurité : Sous-épreuve E11

Baccalauréat professionnel Transport : Sous-épreuve E11

Baccalauréat professionnel Vente : Sous-épreuve E11

Le règlement d'examen précise que cette sous-épreuve d'économie-droit est une unité certificative évaluée par une épreuve ponctuelle. Cependant, avec la crise sanitaire, cette épreuve sera évaluée pour cette session au regard des travaux déjà réalisés dans le cadre de cet enseignement, des éléments de rapport possiblement produits par les candidats ou de toute évaluation menée pendant la formation et en regard des compétences ciblées par l'unité certificative.

La note finale certificative sera donc une moyenne des notes du contrôle continu.

Pour rappel : pas de notes pendant et au retour du confinement.

Épreuve d'économie-droit Finalités et objectifs

L'épreuve d'économie-droit des baccalauréats professionnels « tertiaires » a pour objectif d'évaluer, chez les candidats, le niveau de compréhension et d'analyse :

- de l'organisation économique et juridique de la société contemporaine ;
- des contextes dans lesquels s'exercent les activités professionnelles caractéristiques du diplôme considéré.

Contenu

L'épreuve vise à évaluer les acquis des candidats en matière de **connaissances** et de **compétences méthodologiques** liées aux enseignements d'économie-droit des classes préparant au baccalauréat professionnel.

Critères d'évaluation

Plus précisément, l'épreuve doit permettre de mesurer :

- l'acquisition d'un corpus de connaissances juridiques et économiques, associées à celles portant sur la diversité, le fonctionnement et l'analyse des organisations ;
- la maîtrise de méthodes d'observation, d'interprétation et d'explicitation de situations professionnelles prenant appui sur ces connaissances ;
- la capacité à restituer les résultats de ces analyses sous forme écrite et/ou orale.

Modalités d'évaluation A. Forme ponctuelle - Épreuve écrite

Épreuve écrite - Durée : 2 heures 30 Coefficient : 1

Le sujet porte sur une thématique donnée, il est constitué d'un dossier documentaire et d'un questionnaire.

Il est demandé au candidat de **réinvestir ses connaissances économiques et juridiques** ainsi que **des compétences méthodologiques** notamment mobilisées **dans le cadre de la réalisation des études**, telles que **définies dans le programme**.

Le candidat est évalué sur sa **capacité à traiter la thématique du sujet**, à mettre en œuvre une démarche d'exploitation du dossier documentaire, à dégager des axes d'analyse, à argumenter et illustrer les réponses en se référant à la spécialité du baccalauréat professionnel présenté.

Niveau d'acquisition	1	2	3	4
	--	-	-+	++
Compétences	Critères d'évaluation			
Réinvestir ses connaissances économiques et juridiques	Les connaissances sont inexistantes.	Les connaissances ne sont pas approfondies. Certains concepts sont erronés.	Les connaissances sont justes mais restent partielles.	Les connaissances sont approfondies et maîtrisées.
Compétences méthodologiques pour réaliser une étude	L'analyse est indigente et incomplète. La référence aux sources est absente. Ni méthode, ni démarche logique.	L'analyse est peu approfondie : seulement une idée principale dégagée pour chaque document. Les sources sont indiquées mais ne sont pas justes.	L'analyse est succincte mais juste. Les sources sont indiquées et valides. Les idées essentielles sont données mais sans reformulation.	L'analyse est approfondie et judicieuse. Les sources sont indiquées et valides. Le traitement des informations est pertinent avec une reformulation personnelle.
Mettre en œuvre une démarche d'exploitation du dossier documentaire	La démarche est incomplète aucun document n'est exploité.	La démarche est superficielle, les documents sont peu analysés.	La démarche est juste sans être approfondie.	La démarche est maîtrisée.
Dégager des axes d'analyse	Aucun axe n'est dégagé.	Peu d'axes sont dégagés.	Plusieurs axes sont dégagés.	L'ensemble des axes sont dégagés.
Argumenter et illustrer des propos en se référant à la spécialité du bac pro présenté	L'argumentation et l'illustration sont inexistantes.	Présence de l'argumentation ou de l'illustration en lien avec la spécialité du bac pro.	Présence de l'argumentation et de l'illustration mais peu en lien avec la spécialité du bac pro.	Présence de l'argumentation et de l'illustration en lien avec la spécialité du bac pro.